



LATEX DE MARQUAGE ROUTIER TP-32XX

Caractéristiques

- Intérieur/extérieur
- Séc au toucher en 30 minutes

Description générale

Une peinture à séchage rapide pour le marquage routier des bandes de circulation des allées, rues, autoroutes, terrains de stationnement et entrepôts, ainsi que toutes les autres aires qui nécessitent un tel marquage. Des billes réfléchissantes peuvent être incorporées dans le revêtement humide à un taux de 2,7 kg de billes par contenant de 3,79 L afin que le marquage réfléchisse la lumière.

Usages recommandés

Surfaces horizontales intérieures ou extérieures recouvertes de béton ou d'asphalte, notamment, les rues, les autoroutes, les terrains de stationnement ou les entrepôts.

Restrictions

- Ne pas appliquer lorsque la température ambiante ou de la surface est inférieure à 4,4 °C (40 °F).
- Ne pas appliquer sur des surfaces très chaudes.
- Appliquer la peinture seulement par temps sec.

Renseignements sur le produit

Couleurs — Standard :

Jaune (TP3224)

— Bases à teinter :

S/O

— Couleurs spéciales :

Contactez un détaillant.

Certifications et qualifications :

Les produits décrits dans cette fiche technique contiennent un maximum de 50 grammes par litre de COV/SOV, à l'exclusion de l'eau et des solvants exonérés.

Ce produit est conforme comme peinture de marquage routier
Master Painters Institute, MPI n° 97

LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) n'aborde pas les revêtements de marquage routier

Assistance technique :

Ce produit est offert chez un détaillant indépendant autorisé. Pour connaître l'emplacement du détaillant le plus proche, appeler au 1-800-361-5898 ou consulter le site www.insl-x.ca

Données techniques[◇]

Jaune

Type de liant	Latex vinyle acrylique
Type de pigment	Dioxyde de titane
Solides par volume	39 ± 1,0 %
Ligne de 10,2 cm	Longueur de 97,3 -146,3 m
Épaisseur de feuil	– Humide 10 - 15 mils
recommandée	– Sec 4 - 6 mils

Le taux d'étalement théorique par contenant de 3,79 L montré ici variera en fonction de la dilution utilisée et de la méthode d'application choisie.

Temps de séchage	– Sec au toucher	30 minutes
à 22 °C (72 °F), 50 %	– Non collant au	30 minutes
d'HR et une épaisseur	toucher	
de feuil de 8 mils	– Prêt à recouvrir	3-4 heures

Une humidité élevée ou des températures froides peuvent prolonger le temps de séchage, de recouvrement et de durcissement.

Mode de séchage	Évaporation
Viscosité	85 - 90 KU
Point d'éclair	93,2 °C (200 °F) ou plus (TT-P-141, méthode 4293)
Lustre/Éclat	Mat (1 - 3 à 85°)
Température de la	– Min. 10 °C (50 °F)
surface à l'application	– Max. 35 °C (95 °F)
Dilution	Eau propre
Diluant de nettoyage	Eau tiède savonneuse
Poids par contenant de 3,79 L	5,3 kg (11,7 lb)
Température	– Min. 7,2 °C (45 °F)
d'entreposage	– Max. 35 °C (95 °F)

Composés organiques volatils (COV)

44,8 grammes/litre

[◇] Les valeurs reportées sont pour le jaune. Pour obtenir les valeurs d'autres bases ou couleurs, prière de communiquer avec un détaillant.

Peinture latex de marquage routier TP-32XX

Préparation de la surface

La surface à marquer doit être propre et exempte de poussière, d'huile, de graisse, de cire, de rouille ou de taches de tannins. Avant d'appliquer le revêtement de marquage routier, toute couche de scellement asphaltique préalablement appliquée sur la surface doit sécher pendant au moins 48 heures. Les lignes existantes peuvent être éliminées sur les surfaces asphaltées en appliquant la peinture latex de marquage routier noire avant d'appliquer la couleur appropriée.

AVERTISSEMENT! Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-environnement-milieu-travail/contaminants-environnementaux/plomb/trousse-information-plomb-questions-couramment-posees-effet-exposition-plomb-sante-humaine.html>

Application

La peinture latex de marquage routier peut être appliquée au pinceau, au rouleau ainsi qu'à l'aide d'un pulvérisateur ou d'un marqueur de ligne automatique ou manuel.

Appliquer lorsque la température ambiante et de la surface est d'au moins 4,4 °C (40 °F) et que la température de la surface dépasse d'au moins 2,8 °C le point de rosée. Ne pas appliquer la peinture sur des surfaces très chaudes. Avant l'application, mélanger uniformément le contenu jusqu'au fond. Appliquer seulement par temps sec. Il n'est pas normalement recommandé de diluer, mais au besoin, diluer parcimonieusement avec de l'eau propre. La peinture latex de marquage routier sera sèche au toucher (ASTM D-1640, épaisseur de feuil de 8 mils) en 30 minutes à une température de 22 °C (72 °F), et non collante au toucher (ASTM D-711, épaisseur de feuil de 15 mils) en 77 minutes à une température de 22 °C (72 °F). La peinture n'est pas un revêtement antidérapant. Au besoin, appliquer Sure Step^{MD} d'Insl-x^{MD} pour obtenir une résistance au dérapage.

** Le taux d'étalement peut varier en fonction de plusieurs facteurs, y compris la texture du substrat, la méthode d'application, les pertes, la porosité de la surface et la dilution. Le taux d'étalement théorique figurant dans le présent document ne tient pas compte de ces facteurs, et il est fondé seulement sur les solides par volume du produit et l'épaisseur du feuil mouillé appliqué sur un substrat uniforme.

Nettoyage

À l'eau tiède savonneuse.

Renseignements en matière de santé, sécurité et environnement

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré. Le contenant doit être bien fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Si le produit se renverse, l'essuyer avec un chiffon absorbant inerte et le jeter conformément aux règlements municipaux. Bien se laver après avoir manipulé.

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS PROTÉGER CONTRE LE GEL

**Consulter la fiche signalétique de ce produit
pour tous renseignements en matière de
santé et de sécurité.**